



HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE  
EN POLYNESIE FRANÇAISE

*Cabinet*  
*Bureau de la communication Interministérielle*

Papeete, le 7 mai 2013

**INFORMATION MEDIAS**

**Autorisation des travaux de construction du futur centre de détention de la Polynésie française et réunion du Groupe local de suivi**

Au cours du mois d'avril, deux décisions importantes ont été prises au sujet de la construction du centre de détention de la Polynésie française à Papeari : l'autorisation de travaux délivrée le 17 avril par le Vice-Président du Pays et l'avis favorable de la commission des installations classées rendu le 30 avril quant à l'installation et l'exploitation des équipements techniques du centre.

Pour commenter ces décisions et informer les élus, associations et acteurs locaux concernés des prochaines étapes de la construction, Monsieur Jean Pierre Laflaquière, Haut-Commissaire de la République réunira le groupe local de suivi le **mardi 28 mai prochain à 14h30, au sein du Haut-commissariat.**

Ce groupe local de suivi est composé de 45 membres (élus de la commune et du Pays, services de l'État, organismes consulaires et professionnels, associations locales, etc). Il a été institué en 2011 pour assurer l'information des partenaires sur l'avancement du projet et s'est réuni à deux reprises les 30 septembre 2011 et 12 juillet 2012.

**Contact Presse**

[communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr](mailto:communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr)  
[www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr](http://www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr)